L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 21 MAI 1886. 59me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 21 MAI 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par B. Onorato, au No. 45 rue Royale, un assortiment de meubles de maison, coffre à outils, etc.

Par Hy Stern & Co., à leur salle d'encan bottes, souliers et brodequins.

Expériences sur la fabrication du sucre à la station Magnolia, Louisiane.

Nous avons donné, récemment, une analyse, aussi fidèle que possible, du rapport du professeur Stubbs sur les travaux qu'il a exécutés à la station Kenner. On sait quels services rend à notre grande industrie le savant chimiste et les excellents résultats qu'il a obtenus, depuis les quelques mois qu'il a commencé ses expériences. Mais il n'a pas de position officielle ; il n'est soutenu, jusqu'à présent, que par les cotisations volontaires de nos principaux planteurs louisianais. Nous avons lieu d'espérer que, grâce à des démarches faites à Washington et qui y ont été très favorablement accueillies, le gouvernement général prendra charge de cette recommandable institution. Après tout, c'est l'intérêt de l'Union qui est ici en jeu, et il est bien naturel que l'Union prenne sa part des dépenses, occasionnées par des expériences dont elle est la première à bénéficier.

En attendant, voici d'autres travaux extrêmement intéressants et dont les résultats sont tout aussi importants pour notre industrie sucrière. Ils sont dûs, cette fois, à un employé des Etats-Unis— au professeur G. T. Spencer, second chimiste du département de l'Agriculture—et ils ont été accomplis à la station Magnolia, Lawrence, Louisiane.

Nos lecteurs des campagnes lisent, sans aucun doute, avec une curiosité bien justifiée, le rapport de M. Spencer à son chef d'emploi. Ses expériences portent sur les procédés qui doivent diminuer les frais de la fabrication et sur ceux qui ont pour but d'augmenter le rendement de la canne.

On peut, par habile opérateur, diminuer assez considérablement la dépense du combustible dans les sucreries. Tout d'abord, l'emploi de la bagasse rédui celui du charbon. Il est vrai que la bagasse n'a pas donné tout ce qu'on en attendait. Il nous faut emprunter aux Européens et aux planteurs cubains la méthode qui est en vogue chez eux, depuis plusieurs années. Ils se servent du jus pour aider à la condensation de la vapeur. La consommation de la houille en a ainsi considérablement diminuée.

Il est également facile de faire d'importantes économies en adoptant un nouveau mode de transport. Pourquoi ne pas établir des tramways sur les habitations ? Ils rendent le double de service, diminuent la dépense de moitié et l'achat n'en coûte pas plus cher que celui des charrettes ordinaires et des nombreux mulets que ces dernières exigent. Sur une habitation comme celle de Magnolia, par exemple, l'acquisition et l'installation d'un tramway ont occasioné un débours de $15,900 ; l'acquisition des charrettes et des mulets n'eut pas coûté moins de $15,800. On voit que les premières avances sont à peu près les mêmes, ici et là ; mais quelle différence énorme dans le fonctionnement: quelle rapidité, d'un côté, quelle lenteur, de l'autre ! Le service de tramway de la station Magnolia coûte $38.65 par jour. La même besogne par les wagons ordinaires de transport serait revenue à $61.40. Durant une saison de cinquante-cinq jours, cela fait une économie de $1023. C'est un résultat considérable.

Ce n'est pas tout. Avec les chemins et les charrettes maintenant en usage, il faut un nombre beaucoup plus considérable de mulets que l'on est bien obligé de nourrir et personne n'ignore que le travail des bêtes de trait étant alors du blé, l'alimentation doit être doublée également. Est-il besoin d'ajouter à tous ces détails les accidents qui arrivent aux mulets, toujours surmenés, pendant la roulaison; les bris de moyeux, de roues de charettes travaillant au milieu de chemins bourux, remplis de fondrières; les réparations constantes qu'il faut faire à ces voitures, à ces chemins ; le surcroît d'ouvriers qu'il faut employer et payer largement pour ces travaux divers, qui coûtent d'autant plus cher qu'ils ne sont pas réguliers. On sait à quels prix reviennent, parfois, chez nous, ce que l'on appelle les "jobs", surtout au milieu d'une roulaison où tout doit se faire rapidement. De là, une foule d'occasions de perte de temps et d'argent.

Le rapport de M. Spencer insiste longuement, et avec raison, sur la nécessité de ces réformes dans nos habitations sucrières.

"Le professeur McCulloch, dit ensuite le savant chimiste, a, en parlant devant l'Association des Planteurs, porté à 85 pour cent la proportion du jus à la canne où à la fibre ; c'est là une erreur. Les expériences de Magnolia ont réduit, dans le plant de cannes, la proportion des matières fibreuses ou ligneuses à une moyenne de 8,47 pour cent. Les résultats varient de 6,17 à 9,96. Pour les souches, la moyenne est plus élevée ; elle va de 9,93 à 10,41. On peut donc affirmer que la proportion est tout plus de 85 pour cent, mais de 93,83 pour cent, pour le plant, et de 89,07 pour cent pour les souches."

La différence n'est pas à dédaigner, comme on le voit. Supposons maintenant qu'une habitation récolte 40 pour cent de souches et 60 pour cent de plant, on aurait une moyenne générale et définitive de 90.76 pour cent de jus.

Il y a une infinité de suggestions utiles dans le travail de M. Spencer, qui appuie toutes ses recommandations sur les données que lui ont fournies les expériences. On ne saurait trop engager les planteurs à lire le rapport qui est plein de faits, exposés d'une façon lumineuse, et qui ne laissent guère de place au doute.

A une époque comme la nôtre, où la mécanique et la chimie jouent un si grand rôle dans l'industrie, on ne peut réussir que par l'emploi des procédés les plus économiques et les plus perfectionnés. C'est là une vérité profonde, principalement dans la fabrication sucrière qui a subi, depuis plus de cinquante ans, tous ne savons combien de révolutions, qui a fait des progrès incalculables et est arrivée à des résultats merveilleux. C'est d'elle surtout que l'on peut dire que la routine est mortelle, qu'elle conduit infailliblement à la ruine. Quand tout marche à pas de géant, celui qui a le malheur de rester immobile est abandonné, déserté de tous ; il est bientôt incapable d'apercevoir ses concurrents, qui disparaissent à l'horizon. Foulé aux pieds, d'abord, puis, laissé seul, avec ses procédés surannés et sa misère, il n'a même plus les moyens de se relever pour continuer sa route. Le pût-il, qu'il serait condamné à reculer sans cesse, puis qu'il a perdu jusqu'à la piste de ceux qui l'ont distancé. Résumons-nous donc et en avant ! Ce n'est que par une activité fébrile qu'on réussit, aujourd'hui, à se maintenir au niveau du progrès.

A Cherbourg s'ouvrira, le 14 juillet, une exposition des beaux-arts et des produits de l'industrie de la France et des colonies.

Retours d'Election du Second District Congressional dans la Paroisse d'Orléans.

1er Ward

Wallace	619
Martin	44
Flagg	12
Majorité de Wallace	575
	563

2me Ward.

Wallace	1072
Martin	92
Flagg	5
Majorité de Wallace	1169
	975

10me Ward.

Wallace	710
Martin	100
Flagg	14
Majorité de Wallace	824
	596

11me Ward.

Wallace	698
Martin	72
Flagg	4
Majorité de Wallace	774
	622

12me Ward.

Wallace	320
Martin	31
Flagg	4
Majorité de Wallace	355
	285

13me ward.

Wallace	202
Martin	18
Flagg	20
Majorité de Wallace	240
	164

14me ward.

Wallace	146
Martin	2
Flagg	48
Majorité de Wallace	196
	96

16me ward.

Wallace	140
Martin	24
Flagg	25
Majorité de Wallace	189
	91

17me ward.

Wallace	150
Martin	600
Flagg	3
Majorité de Wallace	153
	147

Récapitulation.

	Wallace	Martin	Flagg	Majorités
1er ward	619	44	12	563
2me ward	1072	92	5	975
10me ward	710	100	14	596
11me ward	698	72	4	622
12me ward	320	31	4	285
13me ward	202	18	20	164
14me ward	146	2	48	96
16me ward	140	24	25	91
17me ward	150	0	3	147
	4057	383	135	3539

Grand Total.

Wallace	4057
Martin	383
Flagg	135
	4575

Le *Daily Journal*, Shreveport, paroisse Caddo, Louisiane, du 19 mai :

Le juge Taylor vient de rendre une décision qui intéresse non seulement notre paroisse, mais l'Etat tout entier.

L'automne dernier, M. T. J. Trezevant, au nom de M. S. S. James, qui avait fait un contrat avec l'Etat pour creuser un canal à travers l'habitation Pascagoula, propriété de M. John Chaffe, dans notre paroisse, commença les travaux convenus. M. John Chaffe et d'autres propriétaires voisins s'y opposèrent alors et obtinrent une injonction interdisant à M. Trezevant de poursuivre les travaux. Nos lecteurs savent que la construction de ce canal a pour but de resserrer la Rivière Rouge et de prévenir les inondations dont sont constamment menacées les terres riveraines dans cette région. Les travaux avaient été suspendus par ordre de cour.

Le juge, après avoir traité la question à fond et sous toutes les faces, annule l'interdiction, déboute MM. Chaffe et autres et les condamne au paiement des frais.

On lit dans l'*Univers*, de Paris :

Les anciens élèves des écoles des Frères ont formé un comité de pétitionnement contre la nouvelle loi scolaire faisant suite à la loi scélérate.

Ce comité, présidé par M. Camille Rémont, a adopté le texte de la pétition ci-après:

"Messieurs les sénateurs,

"Messieurs les députés,

"Les soussignés, anciens élèves des écoles des Frères, ont l'honneur de vous prier de vouloir bien rejeter la loi sur l'organisation de l'enseignement primaire dont vous êtes actuellement saisis.

"Ce projet exclut de l'enseignement public les instituteurs congréganistes, et s'il leur laisse encore ouverte la carrière de l'enseignement libre, c'est en les rendant justiciables de conseils composés en majeure partie de fonctionnaires dont la dépendance met l'impartialité en péril, et en compromettant leur recrutement par la suppression de la dispense du service militaire.

"Les soussignés protestent énergiquement contre ce projet de loi, qui ne tient aucun compte des éclatants services rendus par les instituteurs congréganistes à l'instruction populaire, qui viole à leur détriment toutes les règles du droit public et tous les principes de nos lois constitutionnelles, qui prive arbitrairement les communes des avantages d'un enseignement économe de leurs ressources, et qui supprimerait pour la plupart des familles pauvres la faculté de choisir l'école répondant le mieux à leurs convictions et à leurs croyances.

"Citoyens dévoués au pays, ils déclarent que c'est par les leçons et les exemples de leurs maîtres qu'ils ont appris à aimer la patrie et à remplir leurs devoirs de Français.

"Pères de famille, ils entendent procurer à leur enfants, en toute liberté et sécurité, l'éducation qu'ils ont reçue eux-mêmes, et ils réclament à cet effet la protection que la loi doit à tous les honnêtes gens.

"Le projet qui vous est soumis les blesse dans leurs convictions et dans leurs sentiments de légitime reconnaissance, en même temps qu'il inquiète leurs consciences et porte atteinte à leurs droits.

"Vous ferez justice en le repoussant."

Communication de ce texte a été faite à tous les anciens élèves par une circulaire dont les signataires sont tous anciens élèves des Frères. En voici la liste,

C. Rémont, avocat à la Cour d'appel; Louis Duroucheux, négociant, vice-président ; Amédée Lejeune, ancien négociant, vice-président ; Paul Bernardin, libraire-éditeur, secrétaire-trésorier ; Andriveau-Goujon, éditeur-géographe ; abbé Baston, vicaire à Saint-Germain-l'Auxerrois ; Cardin, employé ; Charles Chappotteau, négociant ; Crépeaux, rédacteur de la *Gazette des Campagnes* ; Alexis Delsol, employé ; Fischbach, tapissier ; Gustave Honet, négociant ; Kok, comptable ; Paul Lerolle, avocat à la Cour d'appel, conseiller municipal ; Jules Levivier, négociant ; Henri Logeard, propriétaire ; Pichot, employé ; Henri Robert, joaillier ; Sabrousset, comptable.

On écrit, de Genève, 2 mai :

Une dépêche parvenue en notre ville hier soir nous a appris que le comité de la Société fédérale des carabiniers suisses venait de décider que le prochain tir fédéral de 1887 se tiendrait à Genève. Le tir fédéral est, comme on sait, une grande fête patriotique groupée autour d'un tir monstre et qui a lieu tous les deux ans, en été, dans l'un ou l'autre de nos cantons. Genève l'avait eu la dernière fois en 1852. Des salves d'artillerie ont accueilli cette nouvelle.

Ainsi que je vous l'avais fait prévoir, le comité de la prochaine exposition de Genève s'est prononcé contre la date de 1887, en faveur de 1893. Nous aurions alors une exposition internationale fortement subventionnée—c'est du moins le vœu qui a été émis—par la caisse de la Confédération.

M. le ministre du commerce de France a, récemment, accordé une médaille d'argent à M. Alexandre Sourdeau pour ses *quarante-huit ans* de loyaux services dans les ateliers de M. Crété, imprimeur à Corbeil.

M. Alexandre Sourdeau, de simple ouvrier typographe s'est élevé au rang de prote, et il a rempli ces fonctions durant quelques années avec une conscience et une habileté qui lui font le plus grand honneur. M. le ministre du commerce a accompli un acte de haute justice en reconnaissant publiquement le mérite de cet homme de bien.

La Grèce.

On lit, dans le *Journal des Débats* du 5 mai :

Depuis le commencement des complications qui ont failli rouvrir l'éternelle question d'Orient, nous n'avons cessé de donner à la Grèce des conseils de prudence. Il était clair pour nous que son moment n'était pas venu, et que tout mouvement prématuré de sa part ne rencontrerait que la résistance des puissances actuellement prépondérantes en Europe. On savait que le gouvernement anglais était sur ce point complètement à la remorque du gouvernement allemand. On avait vu lord Salisbury signifier à la Grèce qu'elle eût à se tenir tranquille ; on avait vu son successeur, lord Rosebery, l'ami du prince impérial Herbert de Bismarck, déclarer qu'il s'associait entièrement à la politique de son prédécesseur. Il était évident que le siége était fait, et que l'Europe ne voulait pas être dérangée.

Nous ne pouvions donc que donner aux Grecs des conseils de patience ; car leur promettre plus que des témoignages de sympathie eût été une mauvaise action. Ces conseils, nous ne pouvons que les renouveler aujourd'hui, et nous espérons que les Grecs comprendront qu'ils n'ont qu'une chose à faire, se soumettre à la force, en le disant franchement. En l'état actuel, il est bien clair qu'ils ne peuvent pas se mettre en opposition avec le grand conseil amphictyonique qui leur enjoint le désarmement. Il ne peut y avoir de leur part aucune humiliation à subir l'empire d'une force indiscutable. Quand un particulier veut protester contre une violence à laquelle il n'est pas en mesure de résister, il laisse l'officier de police lui poser la main sur l'épaule, et il se soumet à la loi du plus fort. L'ultimatum adressé à la Grèce par les grandes puissances équivaut à cette démonstration, et il n'y aura aucun déshonneur pour la Grèce à s'y soumettre

Tout ce-que nous avons demandé, c'est que le gouvernement français ne prît aucune participation à cette démonstration peu glorieuse. Nous aurions éprouvé un sentiment tout contraire à celui de la fierté si nous l'avions vu mettre le nom de la France au bas de la brutale sommation adressée à la Grèce par les puissances qui ont si bien supporté les insolences de la Bulgarie. On reproche aux Grecs de troubler l'eau, de vouloir soulever de nouvelles complications en Orient, et de déranger le repos et la digestion des grandes puissances satisfaites. Pourquoi donc n'adresse-t-on pas ces reproches au prince qui a donné le premier un coup de canif dans le contrat de Berlin, et qui, une fois signataires de ce contrat, s'est contentés de traiter en enfant gâté ? Les grandes puissances conservatrices de l'ordre, le jour même où elles sonnent la Grèce de se soumettre, forcent également la Turquie à récompenser la révolte de son vassal, et à donner une sanction légale à la violation des traités. Où est la justice distributive ? Où est l'équité ? Où est la sanction des protocoles ?

Il faut convenir que les grandes puissances ont plusieurs morales à leur service, si toutefois il est permis de mêler la morale à leur politique. Au Congrès de Berlin, elles avaient décidé, irrévocablement décidé, que de nouvelles frontières seraient établies entre la Turquie et la Grèce, et cette nouvelle délimitation fut signifiée par protocole majestueux au gouvernement turc. On lui déclara qu'il n'avait qu'à se soumettre, que c'était une décision irrévocable et unanime. Le bon Turc se croisa les bras, se les jambes, et attendit tranquillement l'effet des menaces, qui ne furent suivies d'aucun effet. La Grèce, de son côté, attend toujours l'exécution des protocoles de Berlin. Et comme ne serait-elle pas révoltée en voyant que l'inexécution des engagemens pris entre elle n'est compensée que par de nouvelles rigueurs et que la violation des mêmes traités est, tout près d'elle, l'objet de nouvelles faveurs ?

Nous comprenons son exaspération, mais nous ne pouvons que l'exhorter à la résignation. Au fond, ce n'est pas elle qui est visée par l'alliance de l'Angleterre et de l'Allemagne. C'est la Russie et l'Autriche qui sont jouées dans toute cette intrigue. L'insurrection de la Bulgarie était préparée depuis longtemps et quand elle a éclaté elle a été ouverte ment appuyée par les agens anglais, qui sont allés immédiatement à Constantinople pour la faire accepter par la Turquie. Elle avait pour but et elle a pour effet de conserver un protégé de la Russie en très humble serviteur de l'Angleterre et de l'Allemagne, et d'ôter aux Russes le commandement du passage des Balkans.

Dans la politique extérieure, l'Angleterre n'est plus que le satellite de l'Allemagne ; et quant à la grande presse anglaise, elle est depuis longtemps asservie au Cabinet de Berlin ; elle suit la consigne reçue et l'exécute avec la raideur et la discipline d'une patrouille prussienne. C'est cette sympathie de tempérament, ce sont ces affinités naïves et électives, qui expliquent la violence de langage des journaux anglais envers la Grèce. C'est ainsi qu'on parle aux nations faibles ; c'est ainsi qu'on fait preuve de noblesse et de grandeur d'âme. La France n'est pas obligée de prendre part à ce concert.

Oh ! science, où t'arrêteras-tu ? s'écrie la *Gazette de France*. On a vu dans un vaudeville célèbre Ravel proposer des "gargarismes musicaux" pour apprendre à chanter en italien ; le docteur Sandras fait mieux que cela.

Il estime, dit le *Figaro*, qu'on peut faire sabir à la voix humaine des modifications de substances diverses.

A cette fin, il a fait construire toute une batterie d'inhalateurs grâce auxquels il éclaircit la voix la plus enrouée (quelle aubaine pour nos artistes lyriques ! Et pour les directeurs, donc ! Plus de relâches par suite d'indispositions subites.)

M. Sandras démontre, par exemple, que les inhalations d'eau froide ou de goudron enrouent la voix, et que celles qu'on opère à l'aide de l'alcool dissipent l'enrouement d'une manière immédiate et complète.

Il modifie à volonté le timbre, l'acuité, l'intensité de la voix, par un nombre d'aspirations variant de une à douze ou quinze.

On peut donc acquérir par ce moyen des notes graves et des notes élevées, et obtenir, par une combinaison de substances, des résultats précieux.

Ce procédé est fort au moins très curieux, et il faut espérer que l'Académie de médecine et le Conservatoire le mettront sérieusement à l'étude.

A propos du recensement quinquennal qui va avoir lieu à la fin du mois, le *Figaro* rappelle quels ont été les mouvements de la population en France depuis le commencement du siècle dernier.

Voici les chiffres officiels fournis par les recensements successifs qui ont eu lieu depuis cette époque :

Années.	Habitants.
1700	19,660,320
1762	21,769,163
1772	22,642,000
1784	24,800,000
1801	27,349,003
1806	29,107,425
1821	30,461,875
1826	31,868,937
1831	32,519,223
1836	33,540,910
1841	34,230,678
1846	35,400,686
1851	35,680,170
1856	36,039,364
1861	37,386,161
1866	38,067,074
1872	36,102,221
1876	37,000,000
1881	37,672,048

Un nombre mérite tout particulièrement de fixer l'attention ; c'est celui du recensement de l'année 1872, lequel accuse une diminution d'environ deux millions d'habitants. Ainsi, tandis qu'en 1866, la population de la France s'élevait à 38,067,074 habitants, cette population n'était, en 1872, que de 36,102,221 habitants. Cette diminution a eu pour cause, d'une part, la période de la guerre, les événements qui la suivirent et la perte de l'Alsace-Lorraine, période pendant laquelle, indépendamment de l'augmentation, dans une grande proportion, de la mortalité, on constata une diminution sensible du nombre des naissances.

Dès 1874 le mouvement de la population a recommencé à suivre une marche progressive. Il est à espérer qu'il ne se sera pas arrêté et que le récensement de 1886 donnera un chiffre supérieur à celui de 1881.

L'état des esprits en France.

Un étranger qui, ne connaissant rien aux affaires de notre pays—dit la *Paix* du 5 mai—s'en rapporterait, pour se faire une idée de l'état des esprits en France, à la lecture de certains journaux de Paris s'imaginerait aisément, à voir les polémiques échangées, que nous vivons dans une véritable fournaise politique et que la France est en proie à toutes les agitations. Rien de moins exact, cependant, car la façon dont vient de s'opérer l'ouverture de la session des conseils généraux montre que le pays, pris dans son ensemble, n'a jamais été, en réalité, plus calme qu'aujourd'hui.

Quoi qu'en disent les intransigeants d'Extrême-gauche et d'Extrême-droite, les uns prêchant et annonçant la révolution sociale, les autres affirmant que nous marchons aux abîmes, la grande masse des citoyens français se montre de plus en plus réfractaire à toutes les tentatives d'agitation. Les querelles entre MM. Rochefort et Clémenceau, qui paraissent tant occuper le monde des politiciens, n'excitent, dans les départements, qu'un simple intérêt de curiosité et ce serait une grande erreur de croire que l'élection du 2 mai, par exemple, qui a fait couler tant de flots d'encre à Paris, a beaucoup ému et passionné la province.

A diverses époques, la France a connu la fièvre politique. Le moindre incident la remuait jusque dans ses fibres les plus profondes. C'est que des intérêts primordiaux étaient alors en jeu : tantôt la question de forme de gouvernement, tantôt la question de la liberté ou de l'autoritarisme, tantôt la question de paix ou de guerre. Mais, aujourd'hui, quelle est la grande question qui pourrait troubler et soulever le pays ? La liberté, nous l'avons ; la forme de gouvernement, malgré les petits remuements monarchiques, n'est pas en cause ; la paix ne court aucun danger. Pourquoi le pays ne serait-il pas rassuré et tranquille ?

Il y a, dit-on, la révolution sociale en perspective. Les socialistes, les violents gagnent chaque jour du terrain. Le candidat, à Paris, représentant les idées révolutionnaires, vient d'obtenir cent mille voix et M. Rochefort déclare que ce n'est là qu'un point de départ, une première étape.

Ce sont là des propos en l'air, comme en tient quelquefois le spirituel pamphlétaire, auxquels on saurait attribuer plus d'importance que ne leur en donnent peut-être ceux qui les tiennent. Pour savoir si véritablement nous sommes menacés d'un cataclysme révolutionnaire, de l'avènement du socialisme et du gouvernement des *reporters* de l'*Intransigeant* et du *Cri du Peuple*, ce n'est pas du côté de M. Rochefort qu'il convient de regarder, c'est du côté de la France ; ce n'est même pas du côté des cent mille électeurs de M. Roche, c'est du côté des quatre millions d'électeurs qui se compose le corps électoral et qui forment la nation légale.

Eh bien ! plus on regarde de ce côté, plus on s'aperçoit que la France, lasse des agitations politiques, n'a, en ce moment-ci, qu'une seule idée : travailler. Ce qui l'intéresse c'est la politique des affaires et non la politique des abstractions ou des bouleversements. Les questions économiques la passionnent bien autrement que les questions de révision de la Constitution, de suppression du Sénat, d'abolition de la présidence de la République et autres billevesées chères à nos politiciens.

Nous faisons appel, sur ce point, à tous les amis de l'ordre et du bonne foi. Quand ils vont dans les départements, quand ils se trouvent au milieu de leurs électeurs, de quoi les entretient-on ? On les entretient des intérêts agricoles, industriels, commerciaux de la région. Les réformes, non les bouleversements des réformes fiscales destinées à faciliter les transactions commerciales ou des réformes économiques. Quant à la politique pure, on la laisse parfaitement de côté, en dehors des gens qui s'en font une spécialité ou en font métier.

La session des conseils généraux, ouverte avant-hier, servira à mieux mettre en relief cet état des esprits et à témoigner du calme politique qui règne en France, non pas dans les régions de la lyre et des menuets et des agitateurs de profession, lesquels ne sont en somme qu'une infime minorité, mais dans la France qui travaille et qui veut avant tout qu'on ne l'empêche pas de travailler par de stériles agitations.

Sous ce rapport, les membres du Parlement qui font partie des conseils généraux rapporteront, nous en sommes convaincus, d'excellentes impressions de leur séjour dans les départements et ils comprendront la nécessité, en reprenant dans vingt jours l'exercice de leur mandat législatif, d'oublier MM. Roche et Ganlier et même M. Rochefort et de laisser un peu de côté la politique d'agitation pour donner un peu plus de temps et d'attention aux affaires.

La République Française :

Grands dieux ! où va donc la vieille Angleterre ? Voilà le redoutable bûcheron qui leve sa hache sur tout ce qu'un enfant de la Grande-Bretagne apprend à respecter avant même de savoir lire : les situations, les titres, la fortune, l'influence sociale, *de facto*.....

En 1789, les Etats-généraux furent convoqués pour remédier à l'état des finances du royaume, et de cette question de gros sous sortit la Révolution tout entière. En 1886, un ministre autrement habile que M. Necker propose à la Chambre des communes une loi de décentralisation pour l'Irlande, et cette loi, d'une importance secondaire en apparence, se trouve impliquer une refonte totale de l'antique édifice de la métropole elle-même. Les musses démocratiques auprès de qui M. Gladstone en appelle de l'égoïsme de toutes les aristocraties coalisées seront demain maîtresses de l'Angleterre et de l'Ecosse, comme de l'Irlande. Cela est écrit.

Certes, il ne saurait nous déplaire, à nous républicains français, de voir la Grande-Bretagne, notre alnée dans la pratique de la liberté, glisser à pleines voiles dans l'océan de la démocratie où nous l'avons précédée et où le souffle de la civilisation entraînera successivement les autres Etats européens. Et, cependant, il est permis de concevoir quelques appréhensions. Jusqu'ici l'Angleterre avait eu ce privilège de jouir de toutes les libertés et de posséder en même temps un gouvernement puissant. Il semble que M. Gladstone, comme la plupart des tribuns, ne pense guère à conserver à la démocratie de son pays ce privilège singulièrement enviable. Y aura-t-il encore à la tête de l'empire devenu fédéral un gouvernement imposant au dehors le respect ? Si l'Angleterre devait cesser de compter dans la politique étrangère, nous pourrions le regretter en France, quoique assurément nous n'ayons pas en à nous louer d'elle ces trente dernières années. Devenue tout allemande sous la veuve d'un prince prussien de cœur, elle s'est éloignée de nous ; la démocratie nous rapprochera forcément. Mais à quoi cela servirait-il, si en se démocratisant elle s'énervait ?

Deux cents socialistes anglais environ, et parmi eux un certain nombre de femmes, ont fêté, dernièrement, à Londres, par un souper froid, l'acquittement des quatre prisonniers poursuivis pour l'émeute de la capitale, Burns, Champion, Hyndman et Williams. Les discours n'ont naturellement pas manqué et ont alterné avec les morceaux de musique. M. Burns s'est félicité du développement du socialisme anglais, amené par la magnifique réclame que lui avait faite le procès maintenant terminé. Les socialistes avaient déjà plus de vingt sections dans la métropole ; ils avaient pu travailler à faire des prosélytes même parmi les gardiens de la prison et, avec de l'activité, ils arriveraient à transformer l'Angleterre en un Etat démocratique et social dans lequel la pauvreté et la dégradation seraient réduites à un minimum. M. Hyndman n'a guère fait qu'une amplification sur le même sujet en recommandant d'oser prudemment mais d'oser toujours. Un dernier orateur enfin a tourné en ridicule l'idée de l'émigration considérée comme remède aux maux de la société.

Un mouvement d'émigration assez considérable se produit, en ce moment, par des agriculteurs allemands du district d'Odessa, Russie.

On part de préférence pour l'Amérique. Plus de vingt familles des bourgades de Rohrbach, Guldenfeld, Gross, Liebenthal, etc, ont déjà quitté leurs foyers.

Des demandes de permis de départ pour l'étranger continuent à affluer de la part de ces colons à l'administration de la police du district d'Odessa. Le mouvement s'explique par la ruine de beaucoup d'agriculteurs allemands à la suite des mauvaises récoltes de l'année 1885.

La Société héraldique et généalogique de France, fondée en 1879, a repris la publication de son Bulletin, suspendue depuis quelques mois par suite d'une réorganisation administrative.

Il paraît une livraison tous les mois composée de deux feuilles in-8° à deux colonnes consacrées aux notices généalogiques, documents historiques, variétés, chroniques et bibliographie intéressant les familles.

Les rédacteurs de cette publication restent fidèles à leur programme résumé en ces quelques lignes :

"Ceci n'est ni une œuvre de parti ni "une œuvre de caste, c'est un livre "d'histoire."

Le *Nouvelliste* de Lyon dit, au sujet de l'ordre donné, le 30 avril, aux juges de paix de la ville, de faire disparaître, conformément au désir formellement exprimé par le conseil municipal, les emblèmes religieux qui pouvaient se trouver dans les locaux mis, par les autorités, à leur disposition :

"Les crucifix ont été enlevés des prétoires de nos justices de paix de Lyon.

"Quand l'image du Christ est bannie, lui qui donna la liberté et qui mourut pour la justice, on sent que la liberté n'est plus qu'un mot et que la justice est bien près de ne plus être qu'un mensonge.

"On parlera de la neutralité religieuse et du respect qui est dû à toutes les opinions.

"Ceux qui ont commis le sacrilège, n'ont pas même l'excuse d'une loi impie, car, lorsque la Chambre avait voté la suppression des emblèmes religieux, le Sénat avait eu encore le mérite de s'y opposer."

Dans l'une de ses dernières séances à Lausanne, la Société Suisse d'utilité publique s'est occupée de la position à prendre dans la question de l'alcoolisme en présence de la loi fédérale qui s'élabore. La commission chargée d'étudier cette question a rapporté, par l'organe de M. le pasteur Haef, et s'est prononcée en faveur d'un monopole de l'Etat. D'autres membres de la Société ont combattu le monopole. L'assemblée ne s'est pas prononcée par un vote, préférant provoquer prochainement une conférence intercantonale des sociétés romandes en vue d'étudier plus à fond les différents côtés de la question.

L'exposition des chiens, organisée, à Paris, sous la présidence du marquis de Nicolay, sera installée sur le Cours la Reine aux Champs-Elysées, comme l'an dernier, mais elle comprendra deux séries très distinctes.

La première, consacrée aux chiens de race française, sera ouverte du 27 au 30 mai. La seconde, comprenant les races étrangères, durera du 3 au 6 juin.

Les membres du jury sont désignés Ce sont : MM. le comte d'Archiac, Anjuis, le comte de Beaufort, le comte de Chabot, le marquis Guy de Charnacé, le le marquis de Cherville, etc.

Dérobé hier soir, 20 mai, à minuit moins cinq minutes, à l'âge de 5 mois et 15 jours, STEPHEN J. LEGARDEUR de TILLY, fils d'Eugene J. Lefardeur, et de Althée M. Nicaud. Les amis et connaissances des familles Lefardeur et Nicaud sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures et demie. Le convoi partira de la résidence de ses parents 136 rue Villeré, entre Damaine et St. Philippe.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

Tenez-vous en bonne santé et frais
EN BUVANT
LE SODA
—DE—
G. & J. McCLOSKEY
Sucré et à la véritable sirop de Framboise, sirop de Menthe, sirop d'Ale aromatique et leur Vichy pétillant (Hatier).
On trouve aussi chez eux les eaux minérales de Waukesha et de Saratoga, des crèmes à la glace pures et du lait frais.
Le meilleur café, les plus fines pâtisseries, les sucreries les plus délicieuses ne s'obtiennent qu'au
No 78 rue St-Charles, vis-à-vis Union, et au No 147 rue du Canal.
Pas de boissons alcooliques.
21 mai—1m—jeudiedim

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.
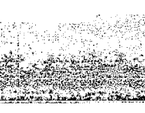
Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récommencé fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, le mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment qu'on vante assortiment tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront rendus à moitié de leur valeur pour du comptant payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques.
CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ses magasins avant d'acheter ailleurs ; cela ous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

Médaille de Première Classe
DECERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le Schuylkill Pure Malt Whiskey, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton. E. VERGNES, Agent, Bureau rue Magazine, 99, Nlle-Orléans.
6 oct 85— 1an

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Nouvelle Importation de
JOINTLESS, DAMASK ET NATTES DE CHINE,
Qualité Supérieure.
Toiles Cirées,
Corticines Anglaises,
Stores,
RIDEAUX
De Madras, de Crète et de Dentelles.
Body Bruxelles, Tapisserie Bruxelles, 3 plis et Ingrain.
TAPIS
A Prix Réduits.
18avril—1 an.

VACCINATION.
Mme BAUSSET, Accoucheuse,
RUE REMPARTS, 193,
Vaccine tous les jeudis, à 4 heures.
29 avril—1an—3f par sem

D. H. Holmes.
TOUT LE MONDE EN PARLE.
Nos ventes de GRENADINES TOUT SOIE et de nos RUBANS pour ceintures, à MOITIÉ PRIX, ont eu un tel succès depuis trois jours, que, pour répondre au désir des personnes que le mauvais temps a empêché de venir faire leurs achats dans notre magasin, nous nous sommes décidés de les continuer pendant le reste de la semaine.
N'OUBLIEZ PAS LE JOU